

ATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBR

12 JAN 1

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/4146

9 janvier 1959

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
AU SUJET DES POUVOIRS DES REPRESENTANTS SUPPLEANTS DE LA CHINE AU
CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de signaler que le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies lui a transmis par lettre en date du 6 janvier 1959 un câblogramme signé le 5 janvier 1959 par le Ministre des affaires étrangères de la République de Chine et indiquant que M. Yu-Chi HSUEH et M. Chun-Ming CHANG ont été désignés comme représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
